

A la recherche du temps perdu
Comment Internet peut vous aider à gagner du temps P 2

La 11e Foire de Lomé aura lieu du 29 Novembre au 16 Décembre
La campagne de promotion officiellement lancée hier Mardi P 3

LIBYE/TOGO à Tripoli ce vendredi
Et si la FIFA pour des raisons de sécurité P 7
faisait jouer le match sur un terrain neutre



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0127 du jeudi 12 juin 2013 - 250 F CFA / Etranger 1€

EDITORIAL

Les héros ne meurent jamais

Le monde entier retient son souffle. Puisqu'il faut mourir un jour ou l'autre, l'heure approche sans doute pour Nelson Mandela. L'homme qui a échappé à



l'Afrique du Sud pour appartenir désormais à toute l'humanité, échappera aussi sans doute au temps qui l'a vu naître pour entrer dans l'intemporalité.

Nelson Mandela accèdera à l'immortalité en raison des combats de toute une vie mais surtout du pardon d'un seul jour qu'il a su accorder la main sur le cœur à ses anciens geôliers.

Que faut-il retenir de cette vie bien remplie dans les pays qui, comme le Togo, ont exploré les sentiers redoutables de la justice transitionnelle. Beaucoup de choses. Mais une seule compte peut-être. Le pardon d'un seul homme d'exception peut réconcilier toute une nation et ouvrir le chemin de la grandeur à un peuple qui se bat pour se défaire des chaînes de l'histoire.

Le pardon d'un seul homme peut rendre envisageables des sociétés multiraciales, multiethniques et plurielles à tout points de vue. A l'heure où les chapelets se compulsent pour conjurer l'inévitable, plaise au ciel que des milliers de Mandela fleurissent un peu partout sur la terre comme les étoiles, dont la mission est de perpétuer la lumière quand un grand soleil se couche. ■

La Rédaction

Tous aux urnes le 21 Juillet prochain



Il faut voter puis tourner la page des élections

P 3

Après un bref séjour en Afrique du Sud, Bertin Agba serait arrivé en France P 5

Après l'échec de la marche du 7 juin, des petits bruits au CST pour une participation au scrutin législatif du 21 juillet P 5

TICAD 5, Le Ministre SEMONDJI rend compte à la presse L'intérêt pour le Togo

Le ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du territoire, Sémondji Djossou Mawusi, était face à la presse dimanche dernier. Le Ministre faisait partie de la délégation togolaise à la 5e Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement de l'Afrique, TICAD 2013, qui a clos ses travaux le 3 juin dernier à Yokohama.

La rencontre avec le Ministre a permis aux journalistes de comprendre les grands enjeux de cette rencontre et d'en deceler l'intérêt pour le continent africain et le Togo dans cette nouvelle aventure avec l'empire Nippon. La rencontre de haut niveau s'est soldée par la déclaration de Yokohama qui énonce les objectifs à atteindre et les mesures spécifiques que les participants à la TICAD 5 en l'occurrence les participants des pays africains et leurs partenaires internationaux, doivent mettre en œuvre par le biais du processus de la TICAD jusqu'en 2017.



Le Ministre Sémondji face à la presse

Les grandes lignes du plan d'action de Yokohama se situent au niveau du renforcement de la croissance économique, l'accélération du développement des infrastructures et des capacités, l'autonomisation des agriculteurs en tant que principaux acteurs économiques, on parle aussi de la promotion d'une croissance durable et solide, l'édification d'une société inclusive pour la croissance, sans oublier la consolidation de la paix et de la

stabilité, de la bonne gouvernance. Le plan de Yokohama prévoit un mécanisme de suivi.

La grande annonce de la TICAD 5 est cette enveloppe financière de 32 millions de dollars pour les cinq années. Une partie des ces fonds servira à l'aide publique au développement. Contrairement à son voisin la Chine qui exécute ses propres projets en Afrique, le Japon lui opte pour un transfert de technologie et du savoir avec la construction des industries et la



Lors de la TICAD 5

formation des compétences. Ainsi le Japon entend former d'ici 2017 30 mille africains dans le domaine de l'industrie et des affaires.

Quel serait alors la part du Togo dans ce partenariat voila une question qui brûle sur toutes les lèvres.

Sur les 16000 milliards affectés à l'Afrique par le Japon, pour le financement des projets de développement, 3250 milliards seront consacrés aux désenclavements à travers les corridors internationaux. Au delà des autres domaines notamment la santé l'éducation

et autres, c'est ici l'intérêt du Togo transparait clairement. L'appui financier japonais prendra en compte à hauteur de 5 milliards le projet de corridor de développement dans le cadre de la holding d'Etat dénommé Togo Invest officiellement lancée le 28 mai dernier par le chef de l'Etat. Togo invest corporation a pour mission d'assurer la réalisation d'un important projet de corridor de transport reliant le Port Autonome de Lomé à Cinkanssé sur une distance de 760 km. ■

FP



Révisé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALLE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

A la recherche du temps perdu Comment Internet peut vous aider à gagner du temps



Depuis 15 ans, notre rêve est resté le même: vous aider à vivre en votre temps. Aujourd'hui les temps ont changé et nous vous offrons le meilleur outil pour maîtriser le rythme du temps.

Parce que le monde est devenu tellement vaste et immense, parce que les événements vont à un rythme infernal, on n'a pas le temps de "prendre son temps" pour s'informer et réagir dans un délai raisonnable. Car il ne s'agit plus de réagir, mais de réagir à tant.

Le TEMPS, voilà un paramètre incontournable pour réussir au 21ème siècle. Aujourd'hui pour réussir, il faut gagner du temps. Quand vous perdez du temps, vous perdez de l'argent, dit l'adage, et c'est vrai. La question quotidienne que chacun devrait se poser à chaque fin de journée est celle-ci: "combien de fois j'ai perdu de temps aujourd'hui et combien de fois j'en ai gagné?" Cette interrogation vous fera, à coup sûr, prendre conscience du



gaspillage quotidien de votre temps. Vous comprendrez alors, ou plutôt, vous réaliserez alors combien précieux Internet sera à vos yeux.

Commençons à répondre à la question "Qu'est-ce qui vous prend le temps chaque jour?". Les réponses sont multiples: votre source de revenu, votre famille, votre santé, vos relations sociales, vos divertissements, vos ambitions ainsi que vos projets d'avenir. Combien de temps passez-vous à améliorer chacun de ces cas? Si vous passez moins de temps dans chaque cas, vous aurez assez de temps pour satisfaire chacun d'eux n'est-ce pas? Sans Internet c'est pratiquement impossible de réaliser cet exploit et vous êtes parfois obligé de sacrifier un besoin pour un autre alors que vous avez besoin de tous les satisfaire.

Mais dès que vous utilisez Internet, vous accomplissez un véritable miracle. Vous accédez à tout en même temps et sans bouger. Ce n'est plus vous qui allez vers vos centres d'intérêts. Vos centres d'intérêts gravitent autour de vous. Avec Internet, vous gérez vos priorités plus rapidement et vous avez le temps de vous consacrer à vos divertissements. Votre vitesse de navigation correspond exactement au rythme effréné du temps qui passe. Ainsi, vous ne manquerez plus de temps quand il s'agira d'aller en salle de Gym ou en pique-nique. Chaque jour, voilà en quoi consiste notre rêve; faire en sorte que votre connexion HELIM vous présente une multitude d'opportunités en un temps record. 1h ? 30 mn ? 5mn ? Quelques secondes ? Tout dépend de quel débit vous choisissez. Appelez le 112! ■

Tous aux urnes le 21 Juillet prochain Il faut voter puis tourner la page des élections

La polémique née de l'ouverture des candidatures pour les prochaines législatives s'est estompée nette depuis vendredi dernier avec la fixation de la date du scrutin au 21 juillet prochain. Le décret fixant la date des élections et convoquant le corps électoral a été pris en conseil des ministres en fin de semaine dernière. L'appel à candidature lancé le 3 juin dernier par la Commission Electorale Nationale Indépendante CENI se prolonge ainsi d'une semaine permettant aux retardataires de prendre leurs dispositions afin de régulariser leur situation. Le gouvernement a par la même occasion, fixée la caution pour les législatives à 100 000 FCFA avec une réduction de moitié pour les candidatures féminines soit 50 000 FCFA. A ce jour, on peut affirmer sans coup férir que toutes les conditions sont réunies pour un scrutin législatif crédible.

Un fichier électoral fiable

Le Togo dispose d'un fichier électoral fiable consécutif au recensement électoral qui s'est tenu en deux phases au mois d'avril dernier. La période de contestation est close et du côté de la CENI, on apprend qu'aucune contestation n'a été enregistrée. Ce qui donne naturellement raison à ceux qui avaient qualifié d'affabulation les cas de fraudes allégués par certains partis de l'opposition. On se souvient qu'au lendemain du recensement des voix s'étaient élevées pour dénoncer des cas d'enrôlement de mineurs et d'étrangers dans certaines zones. Il fallait donc apporter des preuves. Mais aussi bizarre que cela puisse paraître, ceux qui criaient aux fraudes sont restés muets rendant

ainsi la phase du contentieux vide.

Après les législatives de 2007 et la présidentielle de 2010 jugés crédibles et transparentes, des recommandations avaient été formulées par des missions d'observation pour une meilleure organisation à l'avenir. Le Togo avait fait le pari de mieux faire et cela passait par une refonte du fichier électoral ce qui est désormais un acquis, un grand pas vers un scrutin crédible.

Un cadre électoral complet

Une élection crédible passe par un cadre électoral digne de ce nom, et s'agissant du Togo un gros effort a été fait. Les missions d'observation évaluent d'ailleurs à 80% la prise en compte des recommandations formulées pour une meilleure organisation. On pourra citer en guise d'illustration la composition de la CENI qui reste toujours équitable en attendant les absents reprennent leur place au sein de l'institution en charge d'organisation des élections. On note des innovations avec la possibilité pour les partis politiques d'avoir des délégués auprès de la CENI pour plus de transparence. On note également au passage des dispositions prises pour empêcher toute pratique frauduleuse.

Dorénavant, la Cour Constitutionnelle, l'organe chargée du contrôle de constitutionnalité des lois ne se contentera plus des procès verbaux des Commissions Electorale Locale Indépendante (CELI). Elle pourra déployer des délégués auprès de la CENI. Des avancées, on peut brandir le délai du contentieux électoral qui était de 48 heures se voit désormais rallongé. Les procédures de dépouillement et de la

centralisation des résultats se trouvent renforcées, les procès verbaux seront rédigés en double exemplaire.

On n'oubliera pas le souci d'équité renforcé par l'adoption de la loi sur le financement de la campagne électorale des partis politiques, et la prise en charge des délégués dans les Bureaux de vote.

S'agissant toujours du cadre électoral, il faut reconnaître qu'il a connu des améliorations substantielles avec l'adoption par l'Assemblée Nationale du nombre de députés qui passe désormais de 81 à 91 députés. Un décret pris en conseil des ministres depuis le 10 avril a défini la clé de répartition (lire le décret à la page 4). La pondération qui a pris en compte la préservation des droits acquis, a tenu compte du recensement général de la population des recommandations des missions d'observation de l'UE. C'est dans cette logique que Lomé et ses environs sont devenus une circonscription unique. Le système de pondération a veillé également au principe de continuité territoriale, aux exigences de l'unité nationale avec obligation faite aux partis politiques de s'assurer une implantation nationale. A ce jour on peut dire presque tous les ingrédients sont réunis pour la tenue d'un scrutin législatif conforme aux normes. Les améliorations évoquées plus haut rendent non indispensable la tenue d'un dialogue.

Le train du dialogue est déjà au terminus

Certains partis de l'opposition conditionnent leur participation aux prochaines législatives par la tenue d'un dialogue entre les acteurs politiques. Ce



dialogue qui tient à cœur à certains partenaires a été pendant longtemps le souci du gouvernement. Malheureusement, les opportunités de dialogue offertes par le gouvernement n'ont pas été saisies par une certaine opposition qui en fait aujourd'hui une préoccupation. Mais sans un véritable dialogue, le gouvernement dans sa démarche conduisant à l'amélioration du cadre électoral, a pris soins de prendre en compte les préoccupations des uns et des autres reléguant les réformes constitutionnelles et institutionnelles après les élections. On serait tenté de se poser la question de savoir quelles seront alors les tâches d'un éventuel dialogue quand on sait que tout a été pratiquement déjà fait ? Voilà qui rend inopportun la tenue d'un dialogue.

Tout est fin prêt. Les conditions techniques et légales sont une réalité et les togolais en âge de voter sont appelés aux urnes le dimanche 21 juillet pour désigner leurs représentants à l'Assemblée Nationale. Le mandat des députés actuels a pris fin depuis novembre 2012. ■

P. Fabrice

La 11 Foire de Lomé aura lieu du 29 Novembre au 16 Décembre La campagne de promotion officiellement lancée hier Mardi

La Foire internationale de Lomé, c'est désormais annuel depuis quelques années. La tradition sera encore respectée et la période choisie, va du 29 Novembre au 16 Décembre a été apprise hier mardi lors d'une conférence de presse marquant le lancement officiel de la campagne promo de ce rendez vous d'échanges commerciaux qui sera à sa 11e édition cette année.

Il faut dire que la campagne promo a été vite lancée pratiquement à six mois de l'événement. Le Directeur



Général de la Foire M. Jonhson Kueku Banka explique cette

nouvelle mesure par plusieurs raisons. D'abord les exposants

qui attendent toujours le lancement pour se manifester malgré les informations diffusées à la clôture. La seconde raison selon toujours le manager général de la foire porte sur le fait que plusieurs excellents projets portés par les exposants ne trouvent pas de concrétisation pendant la foire faute d'avoir bien préparé leur réalisation. Avec ces nouvelles mesures, le comité compte alors améliorer les préparatifs des exposants.

Selon une étude réalisée à la fin de la 10e foire, plus de 85% des

exposants ont promis participer à la prochaine foire. Mais le comité compte aller à la conquête de nouveaux exposants. Il est alors envisagé des voyages de promotion et l'utilisation à outrance des réseaux sociaux et de site web.

Le lancement de cette campagne promo s'est déroulé sur le site de la foire en présence de la ministre du commerce et le Directeur Général de Togotelecom partenaire officiel de la foire. ■

DM

DECRET PORTANT REPARTITION DBS SIEGES DE DEPUTES A L'ASSEMBLEE NATIONALE PAR CIRCONSCRIPTION ELECTORALE

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION
ET DES COLLECTIVITES LOCALES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

DECRET N° 2013-020/PR
PORTANT REPARTITION DES SIEGES DE DEPUTES A L'ASSEMBLEE
NATIONALE PAR CIRCONSCRIPTION ELECTORALE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur le rapport du ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales ;

Vu la constitution du 14 octobre 1992 ;

Vu la loi organique n° 2012-013 du 06 juillet 2012 fixant le nombre de députés à l'Assemblée nationale, les conditions d'éligibilité, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants ;

Vu la loi n° 2012-002 du 29 mai 2012 portant code électoral, ensemble les textes qui l'ont modifiée, notamment la loi n° 2013-004 du 19 février 2013 ;

Vu le décret n° 2012-051/PR du 19 juillet 2012 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n° 2012-056/PR du 31 juillet 2012 portant composition du gouvernement, ensemble les textes qui l'ont modifié, notamment le décret n° 2013-003/PR du 24 janvier 2013 relevant le ministre des mines et de l'énergie de ses fonctions ;

Le conseil des ministres entendu,

DECRETE :

Article 1^{er} : Pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale, le territoire de la République togolaise est subdivisé en trente (30) circonscriptions électorales. Les quatre-vingt-onze (91) sièges de l'Assemblée nationale sont répartis ainsi qu'il suit :

- Circonscription électorale du Grand Lomé	: dix (10) sièges
- Circonscription électorale de l'Avé	: deux (02) sièges
- Circonscription électorale des Lacs-Bas Mono	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale de Vo	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale de Yoto	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale de Zio	: quatre (04) sièges
- Circonscription électorale de l'Amou	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale d'Agou	: deux (02) sièges
- Circonscription électorale de Danyi	: deux (02) sièges
- Circonscription électorale de l'Ogou-Anié	: quatre (04) sièges
- Circonscription électorale de l'Est-Mono	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale du Moyen-Mono	: deux (02) sièges
- Circonscription électorale de Kloto-Kpélé	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale de Wawa-Akébou	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale de Haho	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale de Blitta	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale de Tchamba	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale de Tchaoudjo	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale de Sotouboua	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale d'Assoli	: deux (02) sièges
- Circonscription électorale de Bassar	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale de la Binah	: deux (02) sièges
- Circonscription électorale de Dankpen	: trois (03) sièges

- Circonscription électorale de Doufelgou	: deux (02) sièges
- Circonscription électorale de la Kéran	: deux (02) sièges
- Circonscription électorale de la Kozah	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale de Kpendjal	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale de l'Oti	: trois (03) sièges
- Circonscription électorale de Tandjouare	: deux (02) sièges
- Circonscription électorale de Tône-Cinkassé	: quatre (04) sièges

Article 2 : Le présent décret abroge les dispositions antérieures contraires.

Article 3 : Le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 10 AVR 2013



Président de la République

SIGNE

Faure Essozimna GNASSINGBE

Le Premier ministre

SIGNE

Kwési Séléagodji AHOOMEY-ZUNU

Le ministre de l'administration territoriale,
de la décentralisation et des collectivités locales

SIGNE

Gilbert B. BAWARA



Pour ampliation
Le Secrétaire général
de la Présidence de la République

Daté Patrick TEVI-BENISSAN

Musique : Kossi APE'SON le fils du territoire gratifie les mélomanes d'un double album

Les mélomanes togolais Laccros des sonorités tirées du profond terroir ont de quoi à se rincer les oreilles. Kossi APE'SON le fils spirituel du King Mensah signe un double album. Le joyau a été présenté au public samedi dernier à l'occasion de ses cinq ans de carrière. Avec « Atchè » et « woenyegan », Kossi APE'SON porte sa discographie à 4 albums. Sur un air de rythmique traditionnelle qu'on lui connaît, l'artiste divulgue des messages d'amour, de Dieu, de l'unité de fraternité sans oublier l'amour pour la patrie qui lui fait bien mériter son surnom Apevia.

Sur ces deux albums on retrouve plusieurs collaborations avec des artistes comme YCAZ, Djiz, Adjo Sika et son mentor King papavi Mensah.

Né dans les années 80 on



Au micro Ape'son

n'aurait pu voir Kossi APE'SON faire ses premiers pas en musique à travers le le Hip Hop comme tous les autres jeunes de son âge. Mais l'importante richesse du terroir à lui léguée par son grand père et l'influence très grande de, sa culture sur sa personnalité en ont fait le porte voix de la tradition de son pays dans le landernau musical. Il est le concepteur du « Gazo cool catché » qui est un mélange du

cool catché moderne et le Gazo une musique du terroir. En cinq ans de carrière, Kossi APE'SON a partagé de nombreuses scènes musicales aux côtés des artistes de renom comme King Mensah et le groupe TOOFAN. Il entend affronter dans les prochaines semaines la grande salle de spectacle du palais de congrès pour un grand concert. ■

Dick Mensah

La loi de finances rectificative adoptée



Les Députés lors du vote

Désormais, le budget 2013 s'équilibre en recettes et en dépenses à 694.02 milliards, dégageant un gap nul contre un budget initial de 779.82 milliards avec un gap de 6.57 milliards. Les députés ont adopté hier mardi la loi de finances rectificative, c'était au cours d'une séance extraordinaire.

Le ministre de l'Economie et des finances, Adjé Otéh Ayassor, a expliqué que ce collectif était destiné à corriger les déséquilibres constatés après les incendies des marchés de Kara et de Lomé. Il prend également en compte les

revendications partielles des fonctionnaires. En outre, les correctifs sont liés à l'augmentation de la subvention aux produits pétroliers et celles liées à l'organisation des élections législatives. Enfin le souci du gouvernement est de réduire le déficit budgétaire par rapport au produit intérieur brut à un taux raisonnable de 10,5% à 6%.

Les élus du peuple ont également adopté la loi sur la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication. ■

La Rédaction

Après l'échec de la marche du 7 juin, des petits bruits au CST pour une participation au scrutin législatif du 21 juillet

Le Collectif Sauvons le Togo dans une action conjuguée avec la Coalition Arc-en-ciel a appelé les populations à descendre dans les rues et converger vers le palais de justice de Lomé vendredi dernier. Même si toutes les populations de Lomé et ses environs sont habitués à ces genres de manifestations de rue, celle du 7 juin dernier avait suscité une curiosité particulière eu égard à la façon dont elle devait se dérouler. Contrairement aux marches habituelles qui ont un seul point de départ, celle de vendredi avait six points de départ il était



Les marcheurs du CST (image d'archives)

question de quadriller la capitale et on redoutait le pire. Une stratégie inédite qui s'est

leaders du CST et la Coalition Arc-en-ciel.

Cet échec est lourd de conséquence. La manif de rue l'unique stratégie du CST ne fait plus recette alors que c'est sur celle-ci que l'opposition comptait pour traduire dans les faits sa volonté d'empêcher les élections. Ironie du sort, c'est dans cette soirée du vendredi que le gouvernement a fixé la date des législatives et convoqué le corps électoral. Du coup depuis ce cuisant échec du 7 juin, des réflexions sont menées en vue d'une éventuelle participation au scrutin du 21 juillet l'idée ne serait pas

apprécié par tout le monde et deux idéologies s'affrontent. Faute d'alternative, ceux qui sont favorables au scrutin législatif du 21 juillet s'appuient sur l'exemple de 2002. Si au CAR l'unanimité est presque faite autour de la participation aux prochaines législatives, à l'ANC on note encore des poches de résistance qui ne sauraient prospérer aussi longtemps. Chez les oranges des bruits d'une éventuelle participation aux élections se font de plus en plus audible et on parle de prendre le pouvoir à son propre jeu. ■

Fab

Atelier de sensibilisation sur l'approche d'investissement de l'ONUSIDA Vers une riposte efficiente au mal du siècle

Le bureau local de l'ONUSIDA a initié hier mardi 11 juin à l'hôtel IBIS Centre de Lomé un atelier de sensibilisation sur l'approche d'investissement de la riposte au sida. Ces travaux qui prendront fin aujourd'hui ont été ouverts par le Coordonateur national du Plan National de Lutte contre le Sida (PNLS), le Prof. Vincent P. PITCHÉ en présence du Coordonateur de l'ONUSIDA Mr. Tamsir SALL et d'autres grandes personnalités. Les défis, surtout financiers que soulève la solution au sida dans le long terme restent un problème d'actualité auquel les spécialistes du domaine esquissent constamment des essais. Même si au Togo où la politique nationale de lutte contre le sida est caractérisée par une forte dépendance sur les financements externes avec environ 80% des ressources provenant du Fonds Mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose, 30 000 patients sont sous le traitement Anti-Retro Viral (ARV) et que le taux de prévalence a considérablement augmenté, l'on ne saurait se contenter de ces quelques lauriers et faire abstraction des nouvelles difficultés, surtout financières.

En effet, en vue de combler



Au micro, le Coordonateur de l'ONUSIDA

l'insuffisance des ressources allouées à la riposte au sida, eu égard aux retombées de la crise financière de 2008 et dans la perspective de réaliser les visions de la Réunion de Haut Niveau de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le sida en 2011 tendant à exercer collectivement leur responsabilité et à atteindre une meilleure appropriation de l'action contre le sida, l'ONUSIDA a élaboré un nouvel outil appelé « le cadre d'investissement » auquel ont adhéré tous les bailleurs de fonds internationaux.

Cet atelier vise d'abord à informer les acteurs nationaux sur l'approche de planification basée sur l'investissement. Il s'agit de faire comprendre aux différents acteurs la nécessité de dépasser l'efficacité dans

la riposte au sida pour aller à l'efficacité ; « faire mieux avec ce qu'on a » tels ont été les mots du Prof. PITCHÉ dans l'interview qui a suivi le discours d'ouverture. Pour lui, l'on doit pouvoir converger les différentes forces, en vue de cerner les points stratégiques où le sida sévit, les zones spécifiques ainsi que les populations à risques et apporter une riposte efficiente en vue de la résolution globale du fléau. La nouvelle approche abandonne le stade de l'urgence où le sida menace la race humaine d'extinction et se base sur une lutte spécifique dans le long terme avec des ressources disponibles.

Ainsi, comprendre les éléments clés de l'approche d'investissement, identifier à la lumière de ces éléments les principaux défis et forces de la réponse nationale, définir les portes d'entrée clés pour l'application de l'approche d'investissement au Togo et finalement proposer sur la base de cette approche, des actions visant une meilleure priorisation des interventions dans la riposte au VIH et au sida, telles seront les grandes axes sur lesquelles se seront penchés les différents participants à cet atelier d'hier et aujourd'hui. ■

Démocrate K.

Après un bref séjour en Afrique du Sud, Bertin Agba serait arrivé en France



Agba Bertin

Bertin Agba aurait été aperçu il y a quelques jours en France où il serait arrivé après un bref passage en Afrique du Sud. L'homme d'affaire qui est poursuivi dans une affaire d'escroquerie a mis à profit sa liberté provisoire pour prendre la clef des champs. Aux dernières nouvelles, il semblerait que le fugitif prépare une grande offensive médiatique contre les autorités togolaises sur le terrain de la violation des droits de l'homme. ■

DM

Célébration de la journée de l'arbre L'association AFRIK DEMAIN implique les enfants dans le reboisement

A l'heure où le désert avance à grand pas sur toute la planète, il est une tradition au Togo qui veut que chaque individu ou famille plante au moins un arbre dans sa propriété ou son entourage chaque 1er Juin, c'est la journée de l'arbre.

A cette occasion, et comme chaque année, l'association Afrik Demain a contribué à la célébration avec une action de sensibilisation. Cette année c'est le Centre d'Orientation et de Réinsertion Sociale de Cacaveli (CORSC) qui a été mis à l'honneur. Ce centre recueille de nombreux jeunes déshérités. Le centre assure la rééducation et la réinsertion de ces enfants à travers de multiples activités dans le domaine du sport l'artisanat, l'agriculture etc. Le choix du centre pour cette activité du reboisement répond à un objectif : amener ces enfants qui deviendront bientôt des adultes à pérenniser les ouvrages et projets que l'association AFRIK DEMAIN met en place aujourd'hui.

Cette association locale qui existe depuis 2007, est basée non loin du CORSC, à Agbalépédogan et a pour but de contribuer au bien-être socio-économique des populations Togolaises



Les enfants du CORSC

et Africaines pour un développement durable et intégral. Ce 1er Juin dernier, après avoir discuté en amont du projet de reboisement du centre avec son directeur adjoint, l'association ainsi que les enfants du centre ont participé à la mise en terre de divers plants notamment des manguiers, des flamboyants, des mao gens ainsi que des umbrelas, qui ont été attribués aux 22 enfants du centre.

L'activité a débuté avec l'attribution des différents arbres à chaque enfant ainsi qu'une petite carte plastifiée avec le nom

de l'enfant et de l'arbre, accrochée à celui-ci. Les enfants du centre ont planté individuellement leur arbre et ont dorénavant pour mission de s'en occuper. L'objectif de ce projet et de cette action étant d'amener ces enfants à se sentir concernés par les questions environnementales.

Rappelons que l'association Afrik Demain a déjà mené plusieurs actions de sensibilisation et de reboisement à la gare routière d'Agbalépédogan, au CMS de Cacaveli et à d'autres endroits à travers le Togo. Pour son président M.



GNANDI N'yaa-Bi Evan, chaque togolais doit prendre conscience qu'en plantant un arbre au moins une fois par an, nous repoussons d'emblée l'avancée de la désertification. L'abatage anarchique des forêts pose un véritable problème pour la survie de l'écosystème. Nous devons protéger notre environnement pour les générations futures si nous ne voulons pas précipiter l'apocalypse environnementale.

« Une homme qui aura planté au moins un arbre au court de sa vie, n'aura pas vécu inutilement. » ■

E G.

Polémique autour des arrestations De la nécessité d'éviter l'amalgame

L'actualité ces derniers temps est marquée par une vive tension politique et des actes criminels notamment les incendies des grands marchés de Lomé et de Kara en janvier dernier. Sur la base des premiers éléments des enquêtes, les forces de sécurité ont grâce à un coup de filet spectaculaire, mis la main sur plusieurs individus la plupart ayant des liens avec des formations politiques notamment le Collectif Sauvons le Togo. Du coup plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer un acharnement contre les militants de l'opposition d'aucuns sont allés jusqu'à relever une volonté manifeste du pouvoir en place de décapiter l'opposition à la veille des échéances électorales.

Parmi les individus arrêtés, certains ont recouvré une liberté provisoire avec obligation de réserve sur cette affaire d'incendie. C'est le cas par exemple du leader d'OBUTS l'ex Premier Ministre Agbeyomé.

Son lieutenant Gerardr Adja et bien d'autres sont toujours en détention en attendant un procès. Toujours dans le cadre de ces incendies d'autres personnalités membres ou proche du CST ont été inculpés mais ceux-ci jouissent d'une liberté de mouvement avec obligation de ne pas aller dans le fond du sujet en ce qui concerne les incendies. Dans cette catégorie, on retrouve le leader du CST Me Ajavon Zeus, Jean Pierre FABRE et ABASS KABOUA ce dernier s'est vu délivré un mandat de dépôt et actuellement séjourne à la prison civile de Notsé. Comme dans toutes les affaires d'ordre criminel, la gendarmerie a le droit d'entendre qui elle veut selon les besoins de l'enquête mais quand cette démarche abouti sur un homme politique la confusion s'installe et bonjour la polémique. On ergote autour du qualificatif à donner au détenu. De simple individu en conflit avec la loi, d'aucun trouveront là

un individu arrêté pour ses opinions politiques bref un prisonnier politique, ce qui est une aberration dans un pays à tradition démocratique comme le Togo.

L'autre personnalité politique dont à la détention à Mango suscite polémique est l'ex Commandant Olivier AMAH. Reconverti dans la défense des droits de l'Homme ou plutôt en politique l'ex Directeur du Service de Renseignement et d'Investigation SRI qui a recouvré sa liberté après deux ans d'incarcération dans l'affaire d'atteinte à la sureté de l'Etat, a retrouvé les geôles pour avoir appelé dans une interview l'armée à renverser les institutions de la république. Si la justice évoque la violation de l'article 148 de la constitution togolaise les partisans de l'opposition y voit un règlement de compte politique. La liste des détenus à polémique au Togo n'est pas exhaustive on pourra multiplier des exemples. Du

coup les Organisations de Défense des Droits de l'Homme et le gouvernement on du mal à s'accorder sur les motifs qui conduisent à la détention de certains hommes politiques impliqués dans des affaires de droits commun. Ces ODDH dénoncent des arrestations arbitraires. Comme pour confirmer cette situation, Amnesty International dans son rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme dans le monde sorti le 23 mai dernier épingle à nouveau le Togo.

Se prononçant sur le cheminement qui a conduit à l'établissement de ce rapport, Aimé Addy indique avoir durant toute « l'année 2012 eu à publier des déclarations publiques, à faire aussi des notes de presse, envoyer des courriers aux autorités pour leur demander d'agir sur des cas particuliers ». De même, « ces éléments sont étayés avec des cas particuliers, puisque nous, nous travaillons sur des cas particuliers avant

d'aller aux généralités. Nous avons aussi rencontré d'autres victimes et qui ont requis l'anonymat... », a-t-il ajouté.

Craignant d'être envoyé en prison ou bien être torturé pour avoir blessé grièvement une personne, en mai 2011 dans le quartier de Kodjoviakopé, Jean Somado continue sa vie clandestine. Un retour au bercail pourrait lui être préjudiciable à cause des incessantes convocations que la police et la gendarmerie laissent souvent auprès de ses parents dont la dernière remonte au mois d'août dernier. On pourra multiplier des exemples avec le député Manti de l'ANC qui a pris la fuite dans le cadre des incendies des marchés.

A cette allure, on est en droit de poser la question de savoir si les auteurs ou présumer de crime pourront ils répondre de leurs actes sans qu'on crie à l'arbitraire un jour ? ■

La Rédaction

LIBYE/TOGO à Tripoli ce vendredi Et si la FIFA pour des raisons de sécurité faisait jouer le match sur un terrain neutre

C'est dans la capitale libyenne Tripoli que se jouera vendredi prochain le match Libye Togo dans le cadre des éliminatoires du mondial Brésil 2014. C'est une rencontre capitale pour les Eperviers qui se sont redonné des chances dans cette compétition après leur brillante victoire 2 à 0 à Kegue dimanche dernier face aux Lions indomptables du Cameroun. Le Togo qui totalise 4 points doit gagner en terre libyenne tout en espérant un nul du côté du Congo entre Léopard et Lions Indomptables. Le Togo pourra alors faire la différence lors de la dernière journée au stade de Kegué face à la RDC.

Le match du vendredi s'annonce sur fond de psychose eu égard la situation d'insécurité en Libye. Prévu pour être joué à Benghazi ce



Les Eperviers

match se jouera plutôt à Tripoli. Certains cadres de l'équipe nationale ont annoncé leur volonté de ne pas faire le déplacement de la Libye pour des raisons de sécurité. Les tractations se poursuivent selon la Secrétaire Générale de la FTF.

Les togolais ont en mémoire la mésaventure de Cabinda en janvier 2010 lors de la CAN angolaise ou le

bus des Eperviers avait essuyé des tirs de rafales occasionnant deux morts et des invalides à vie. Même si la FIFA rassure la délégation togolaise on se demande pourquoi elle ne ferait pas jouer le match sur un terrain neutre pour des mesures de sécurité. ■

Fab

6e journée de championnat de D1 Un topo complet des rencontres

C'est aujourd'hui que se joue la 6ème journée du championnat de première division du Togo. A Sokodé, un match sous haute tension et sécurité opposera Unisport à Agaza. On se souvient du match aller qui s'est terminé en queue de poisson après l'agression de l'entraîneur des gardiens de but d'Agaza. Les Anges de Notsè quant à eux reçoivent sur leurs installations Sémassi, l'autre club de Sokodé. De son côté, Gomido, pour conforter son statut d'outsider effectue un voyage périlleux à Lavié pour affronter Kotoko tandis que le Dynamic Togolais (Dyto) ira en découdre avec Maranatha à Fiokpo.

A Dapaong, on verra si Foadan qui guette depuis le début du championnat une opportunité pour se tailler une place dans le top trois enfoncera Tchaoudjo Athletic Club (TAC) quand l'actuel leader Togo port se déplace à Tchamba pour affronter Koroki Métété. Au sud, c'est l'AS Douanes qui reçoit ASKO de Kara. Enfin au même moment au stade Oscar Anthony de Lomé, les bleus de l'Etoile Filante accueillent Gbikinti de Bassar qui vient d'engager un nouvel entraîneur. ■

Démocrate K.

Qualifs Brésil 2014 : le Togo s'offre le Cameroun à Kégué L'après Adébayor est-il envisageable ?

Que ce soit la pluie, signe de bonne augure qui a rempli de fraîcheur la ville de Lomé avant le match, que ce soit le spectacle à la Léo MESSI que nous a fait le jeune Atakora Lalawélé en passant par le 100 m plat de Didier Six au coup de sifflet final, seuls quelques rares togolais y croyaient avant le début de la rencontre. Il faut admettre qu'on avait des raisons de douter de notre sélection malgré sa victoire en amical le mercredi 5 juin dernier à Bata contre la Guinée équatoriale. Il y a d'abord l'absence très remarquée de Kossi Agassa, le portier international rémois et surtout celle de l'attaquant vedette Sheyi Adébayor, qui ont préféré jouer leur match dans les gradins.

Cependant le public sportif a eu raison de faire massivement le déplacement de Kégué dimanche passé malgré le temps menaçant car il a suffi d'un coup franc aux abords de la grande surface camerounaise à la 34ème minute pour que Komlan Améwou, d'une caresse du pied gauche digne des grands comme Roberto Carlos ou Rivelino fasse taire les doutes de tout un chacun. Le stade venait de vibrer au son des filets des Lions indomptables. Malgré les assauts répétés des poulains de Volker Finke, le marquoir restera comme tel jusqu'à la mi-temps. De retour des vestiaires, les Camerounais avec à leur tête Alexandre Song, Stéphane Mbia, Aurélien Chedjou



Atakora lalawele auteur du 2e but togolais

et d'autres pointures encore malgré leur détermination se sont heurtés à une défense de fer des éperviers. Quelques dissensions et tensions entre Vincent Bossou et Romao Alexis ne suffiront cependant pas à entamer la détermination des Eperviers décidés à se relancer dans cette course que tout le monde croyait perdu et le cœur vaillant de supporters aguerris. Bien au contraire, à la 63ème minute, c'est Atakora Lalawélé qui à peine en remplacement à Gakpé Serge vient délivrer tout un pays de l'angoisse que procure la peur d'une hypothétique égalisation : un contrôle orienté, une feinte du corps, un crochet intérieur et encore une feinte du corps suivi d'un

lourd missile dans les filets adverses, même Salou Bachirou aurait tressailli d'envie de pareil exploit.

Il faut dire qu'une fois de plus, le coaching de Mr. Six, bien que contesté depuis un certain temps, a été gagnant. Le Togo a donc défait le Cameroun ici à Lomé 2-0 après 90 minutes riches en beau jeu et en suspense. Le Togo s'offre alors trois points de plus et capitalise quatre points mais demeure toujours à la dernière place de son groupe tenu par la Libye. Mais au regard de cette performance des poulains de Didier Six qui depuis le match amical de Bata semblent reprendre conscience des enjeux et défis à relever, cette tendance qu'ils ont à mieux jouer et à développer

un football plaisant en l'absence de Sheyi Adébayor pose la question aujourd'hui de son écartement. Les Eperviers sont enclins à tout mettre sur lui quand il est présent au point qu'ils ne développent même plus de fond de jeu. Le match de ¼ de finale contre le Burkina-Faso a été une parfaite illustration. Penserait-on à sacrifier un si joli talent pour le bien d'une sélection qui a besoin d'un roc comme leader et non d'un capitaine qui à chaque tempête cherche une bouée de sauvetage au lieu de rester et lutter pour la survie de son bateau ? De toutes les manières les dés sont déjà jetés et à chacun de tirer son épingle du jeu. Ce qui est sûr, c'est que les Eperviers ont déjà prouvé ce qu'ils sont capable d'accomplir et nous ont permis de comprendre qu'ils répondent présents là où on les attend le moins.

Rappelons qu'il reste deux matchs aux Eperviers dans ces qualificatifs dont une cruciale sortie en Libye à Benghazi que les joueurs commencent déjà par boudier pour des raisons sécuritaires. Vivement que ces différents problèmes soient résolus et que le Togo renaisse de ces cendres car le signal fort qu'a suscité cette victoire face au Cameroun a recommencé par faire battre certains cœurs résignés. ■

Démocrate K.



Doublez de vitesse

PLATINIUM

Jusqu'à 2,8 Mb/s

Validité : 30 Jours

34 955 F CFA

ARGENT

Nouveau débit 1,2 Mb/s

Ancien débit 614 Kbs

Validité : 30 Jours

15 390 F CFA

BRONZE

Nouveau débit 614 Kb/s

Ancien débit 307 Kb/s

Validité : 30 Jours

11 800 F CFA

**INTERNET
ILLIMITÉ
24h/24**

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

**HELIM
nomade**

Désormais, rechargez votre compte HELIM Nomade dans les Espaces Telecom, les M'FRI Shop via les tickets de recharge TPE ou par Transfert de crédit.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le 112

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg